

CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DÉPARTEMENT, RESTAURATION SCOLAIRE, SPORT,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RETOUR SUR LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 AVRIL 2024



Le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, à la séance publique du 5 avril 2024 © Département de Seine-et-Marne / Thomas Gaillard

L'Assemblée départementale s'est réunie en séance publique le 5 avril, avec à l'ordre du jour : les tarifs de la restauration scolaire, le dispositif exceptionnel pour commémorer les 80 ans de la Libération de la Seine-et-Marne et l'entrée de la collectivité au capital de la Société de Projet pour la production d'hydrogène à Bussy-Saint-Georges.



Créé le: 5/04/2024

Les nouveaux tarifs de la restauration scolaire 2024-2025



©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / MARIE DIGARD

Dans le cadre de la reprise en régie de la compétence de restauration par la collectivité, le Département de Seine-et-Marne a fixé les nouveaux tarifs de la cantine scolaire dans les collèges pour 2024-2025 :

- les élèves demi-pensionnaires : grille tarifaire sociale unique de 14 tranches avec des tarifs compris entre 1,19 € et 5,10 €,
- les élèves internes (à ce jour cela concerne uniquement les élèves en internat au collège Sisley à Moret) : tarifs compris entre 2,98 € et 12,75 €,
- les commensaux verront leurs tarifs augmenter de 2,54 %,
- les extérieurs auront un tarif unique de 6,50 €.

De plus, pour les établissements ne relevant pas du nouveau système de gestion, un prélèvement de 10 % sur les recettes sera effectué pour le Fonds Départemental de Rémunération des Personnels d'Internat et un prélèvement de 1,25 % pour le Fonds Commun des Services d'Hébergement.



Plus d'informations sur [la restauration scolaire des collèges en Seine-et-Marne](https://www.seine-et-marne.fr/fr/restauration-scolaire) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/restauration-scolaire>).

Rénovation du collège Fernand Gregh à Champagne-sur-Seine

Construit en 1974, le collège Fernand Gregh de Champagne-sur-Seine présente une consommation importante d'énergie et nécessite aujourd'hui une amélioration de son efficacité énergétique dans le cadre des objectifs du « décret tertiaire ». Ces travaux concernent le bâtiment principal du collège, la demi-pension et les logements de fonction.

La rénovation des locaux du bâtiment principal étant également nécessaire, le Département profitera de ces travaux pour mettre le collège aux normes d'accessibilité, résorber des problématiques fonctionnelles et augmenter sa capacité à 750 places contre 700 actuellement. L'enveloppe financière prévisionnelle totale de l'opération s'élève à 24,7 millions d'euros.

Dispositif exceptionnel pour la commémoration des 80 ans de la Libération de la Seine-et-Marne



Séance publique du 5 avril 2024
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / THOMAS
GAILLARD

L'année 2024 marque le 80^e anniversaire de la Libération du territoire. Le Conseil départemental souhaite s'engager activement dans cette commémoration au travers notamment d'un hommage à François de Tesson, de l'édition d'un livret historique sur la libération de la Seine-et-Marne et les figures locales de la Résistance, et par l'adoption d'un dispositif singulier de soutien financier à destination des associations d'anciens combattants, des associations patriotiques, des communes ou intercommunalités qui souhaitent s'engager dans cette commémoration.

L'aide départementale s'élèvera de 1 000 € à 10 000 € selon le nombre d'habitants du territoire et sera par ailleurs plafonnée à 50 % du budget prévisionnel de l'opération. Le dispositif sera ouvert dès le 6 avril 2024 pour se clôturer le 31 août.

Les porteurs de projets devront solliciter le Conseil départemental afin de recevoir un dossier de candidature. Les subventions seront attribuées par la commission permanente à compter du 21 juin 2024.

[Conseil départemental](#)[Assemblée délibérante](#)[Le Président et ses vice-présidents](#)[Les élus du Département](#)[L'institution](#)

Projet hydrogène Bussy-Saint-Georges

La commune de Bussy-Saint-Georges accueillera une unité de production d'hydrogène produite par Lhyfe et distribuée par la société Avia Thévenin & Ducrot à l'horizon 2026. Dans le cadre de ce projet, la constitution d'u

ne Société de Projet (SPV) a été décidée pour la partie « production ».

Cette SPV prévoit d'accueillir des actionnaires minoritaires constituées par un actionnaire majoritaire (Lhyfe) et de 5 actionnaires minoritaires, à savoir la commune de Bussy-Saint-Georges, le Syndicat des énergies de Seine-et-Marne (SDESM), la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, la CCI de Seine-et-Marne et le Département de Seine-et-Marne.

En signant le protocole d'accord ce jour, le Président du Département de Seine-et-Marne approuve ainsi l'entrée de la collectivité au capital de la SPV à hauteur de 50 000 €.

Sport : soutien aux équipes de haut niveau



Rencontre avec l'équipe de handball 2023-2024 de Pontault-Combault (PCHB)
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / MARIE DIGARD

Le Département ajuste son dispositif de soutien financier aux associations sportives nationales, en prenant en compte les contraintes des championnats, les déplacements, la fréquentation des spectateurs et la dynamique sportive territoriale.

Un comité d'attribution sera chargé d'évaluer les demandes de subvention, avec des critères spécifiques pour les équipes seniors professionnelles et non professionnelles. Les subventions pour les équipes jeunes restent basées sur le nombre de groupes dans les championnats de France.

Un traitement spécifique est également proposé pour la seule équipe professionnelle de sport collectif seine-et-marnaise, à savoir l'équipe fanion du Pontault-Combault Handball, évoluant en Proligue. Ainsi, le Département attribue 100 000 € au club de Pontault-Combault Handball pour la saison 2023-2024, en remplacement de l'ancienne subvention de 30 000 €.



Pour suivre l'actualité et l'agenda des Jeux de Paris 2024 en Seine-et-Marne, rendez-vous sur le site jopparis2024.seine-et-marne.fr (<https://jopparis2024.seine-et-marne.fr/fr>).



INSCRIPTION
NEWSLETTER

ACTUALITÉS

SPORT

**Un nouveau terrain de basket
3x3 à Nanteuil-lès-Meaux**

 Publié le 15/05/2024

EDUCATION / JEUNESSE

**Collège nature 2024 : quels
sont les 3 collèges lauréats ?**

 Publié le 26/04/2024

RESTAURATION SCOLAIRE

**Remise des prix du concours
des chefs de cuisine des
collèges seine-et-marnais**

 Publié le 26/04/2024

**JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES**

**Paris 2024 : 1 000 places
offertes par le Département
pour les Jeux paralympiques**

 Publié le 22/04/2024

DÉPARTEMENT

**80 ans de la Libération : le
Département de Seine-et-
Marne rend hommage à
François de Tesson**

 Publié le 19/04/2024

EDUCATION / JEUNESSE

**7e édition de Collège nature :
clôture des inscriptions fin
août 2024**

 Publié le 11/04/2024